

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Une relance du dialogue sous l'ombre du dossier sahraoui

P3



NOUVELLES RÈGLES, NOUVELLES OBLIGATIONS

L'Allocation chômage sera limitée à deux ans maximum

P2

FRAÎCHEMENT ÉLUE À LA TÊTE DE L'ASSOCIATION
FRANCE-ALGÉRIE (AFA)

**Ségolène Royal reçue par
le président Abdelmadjid Tebboune**

P3

HAND / CAN 2026 (TOUR PRINCIPAL - GR.1)

**L'Algérie bat l'Angola 27-22
et passe en demi-finales**

P9

ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Le décret exécutif fixant le statut-type publié au JO

Le décret exécutif fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Il s'agit du décret exécutif n 26-68 du 13 janvier 2026, modifiant et complétant le décret exécutif n 11-396 du 24 novembre 2011, qui permet, pour la première fois, aux chercheurs permanents, enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et aux enseignants chercheurs ainsi qu'aux étudiants, relevant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de réaliser des travaux de recherche, desquels découlent des droits de propriété intellectuelle, en utilisant les techniques et/ou les moyens de l'établissement ou de l'établissement du milieu professionnel. Les auteurs des travaux de recherche, "réalisés à titre individuel ou collectif, peuvent également déposer une demande de protection des droits de propriété intellectuelle découlant des travaux de recherche réalisés par leurs propres moyens, au nom de l'établissement dont ils relèvent, en vertu d'une convention", est-il relevé dans le décret. En outre, les établissements d'enseignement supérieur universitaires et de recherche ainsi que les établissements du milieu professionnel, ayant abrité et soutenu par leurs moyens les travaux de recherche sanctionnés par des brevets d'inventions, reçoivent des parts des bénéfices de ces ventes, note le même décret.

R.N

NOUVELLES RÈGLES, NOUVELLES OBLIGATIONS

L'Allocation chômage sera limitée à deux ans maximum

L'Algérie a procédé à une refonte significative du dispositif de l'allocation chômage, en introduisant de nouvelles règles encadrant son attribution et son maintien. Ces changements, entérinés par décret exécutif, redéfinissent à la fois les obligations des bénéficiaires, la durée de versement et les modalités de suivi, marquant une nouvelle étape dans la gestion de ce mécanisme social. Cette réforme intervient après la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'augmenter le montant mensuel de l'allocation, porté de 15.000 à 18.000 dinars algériens à compter du 30 novembre dernier. Le décret, publié au Journal officiel et désormais en vigueur, précise l'ensemble des conditions relatives à l'éligibilité, au versement et aux engagements imposés aux allocataires. Désormais, les bénéficiaires sont tenus de confirmer leur inscription tous les six mois, soit via la plateforme numérique dédiée, soit directement auprès des services territorialement compétents de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Ils doivent également répondre aux convocations de l'Agence, accepter toute offre d'emploi en adéquation avec leur profil et leurs qualifications, et démontrer une démarche active de recherche d'emploi ou de formation qualifiante ou diplômante. Le texte introduit également une limitation stricte de la durée de l'allocation. Celle-ci est accordée pour une période d'un an, renouvelable une seule fois, portant la durée maximale de bénéfice à deux années. Le renouvellement est conditionné au respect rigoureux des obligations prévues par la réglementation en vigueur. Sur le plan social, les bénéficiaires continuent de jouir de la couverture liée à l'assurance maladie. La cotisation sociale, fixée à 7 % du montant de l'allocation, est entièrement prise en charge par l'Etat, qui assume également les dépenses relatives à la couverture sanitaire. Par ailleurs, l'Anem est chargée de constituer et de tenir à jour un fichier national des primo-demandeurs d'emploi, afin d'assurer leur orientation de manière transparente et efficace. Pour soutenir ce dispositif, la loi de finances 2026 prévoit une enveloppe budgétaire dépassant 420 milliards de dinars, destinée à plus de 2,3 millions de bénéficiaires. Mis en place en 2022, le système de l'allocation chômage vise principalement à accompagner les jeunes en quête de leur premier emploi.

Sid. A

SUKUK SOUVERAINS

Vers la mobilisation de 296,6 milliards DA pour financer les grands projets

Cette émission, réalisée selon la formule Ijara-usufruit, vise à atteindre des objectifs économiques stratégiques, notamment le financement d'actifs productifs, la relance des grands projets d'infrastructures et la réduction de la dépendance aux formes traditionnelles d'endettement public.

Le montant cible de la première opération d'émission de sukuk souverains en Algérie, dont la souscription a démarré mardi, s'élève à 296,650 milliards de dinars, a indiqué la note d'information relative à l'opération publiée par le Trésor public, précisant que ces ressources serviront au financement de grands projets publics, notamment dans les infrastructures, les équipements et les services publics. Cette émission, réalisée selon la formule Ijara - usufruit, vise des objectifs économiques stratégiques, notamment le financement d'actifs productifs, la relance des grands projets d'infrastructures et la réduction de la dépendance aux formes traditionnelles d'emprunt public. Les fonds collectés dans le cadre de cette émission seront utilisés pour le financement de grands projets publics contribuant au développement économique et social du pays, en particulier dans les domaines des infrastructures, des équipements et des services publics, a expliqué le même document signé par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd. Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans une démarche visant à moderniser le système financier national et à aligner les instruments de financement sur les normes internationales de la finance islamique, souligne la note, mettant en avant la capacité de ce type de formules de financement à mobiliser l'épargne nationale dans un cadre juridique sûr et transparent, conforme aux principes de la charia islamique. Dans le cadre de cette émission destinée aux particuliers et aux institutions, et ayant obtenu le certificat de conformité délivré par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique relevant du Haut Conseil islamique, la valeur nominale du titre (sak) est fixée à 100.000 DA et 1.000.000 DA, pour une durée de maturité de 7 ans, tandis que la période de souscription est arrêtée à deux mois ou jusqu'à l'atteinte du montant cible, selon la note publiée sur le site web dédié à l'opéra-



tion. Parmi les avantages de cette opération figure l'octroi aux investisseurs d'un rendement annuel net de 6 %, supérieur aux produits d'épargne traditionnels, en plus de son exonération fiscale et de sa conformité aux règles de la charia islamique. Ces sukuk, lancés par le Trésor public, sont adossés à un portefeuille d'actifs immobiliers appartenant à l'Etat, dont la valeur marchande du droit d'usufruit a été déterminée par la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) et approuvée par la Direction générale des domaines nationaux. Ces actifs comprennent des bâtiments administratifs, des équipements publics appartenant à l'Etat, ainsi que des terrains destinés à la construction. S'agissant des catégories concernées par l'opération, il s'agit des personnes physiques algériennes, résidentes et non résidentes

(particuliers), ainsi que les personnes morales (entreprises) de droit algérien, précise la note, indiquant que la souscription s'effectue auprès des guichets des banques, des succursales de la Banque d'Algérie, de la Trésorerie centrale et de la Trésorerie principale, ainsi que des trésoreries de wilayas et des agences d'assurance. La souscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité, suivie du paiement par virement, chèque ou en espèces, contre remise du sukuk au souscripteur. Le Trésor public avait annoncé, lundi, dans un communiqué, le lancement officiel de l'opération de souscription aux sukuk souverains "Ijara - usufruit", soulignant que cette opération s'inscrit dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l'Etat et à mobiliser l'épargne nationale.

Synthèse : A.C

EDUCATION NATIONALE

Les syndicats satisfaits

Les syndicats de l'éducation nationale ont unanimement estimé que la rencontre consultative qui les a réunis, lundi, avec le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a été positive. Elle s'est déroulée, selon eux, dans une atmosphère de discussions sérieuses et de dialogue approfondi, ce qui a permis de rouvrir des dossiers professionnels en suspens et de raviver l'espoir de la communauté éducative quant à une issue prochaine garantissant à la fois la stabilité du secteur et celle de l'élève. Les syndicats ont confirmé, hier, que les représentations syndicales ont transmis, lors de cette rencontre, les préoccupations de la base du secteur de l'éducation qui connaît un état de tension et de mécontentement en raison du retard dans le traitement de plusieurs dossiers essentiels. Ils ont insisté sur le fait que toute réforme réelle passe inévitablement par la satisfaction des revendications professionnelles légitimes et par la garantie de la dignité de l'éducateur, tant sur le plan matériel que moral. Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), ainsi que le Conseil des enseignants des lycées algériens (CLA), ont fait part de l'existence d'un consensus total entre les différentes organisations syndicales

pour refuser le conditionnement de l'intégration à la formation. Ils ont réaffirmé la nécessité d'annuler la formation et d'intégrer tous les fonctionnaires dans les nouveaux grades, sans aucune condition, tout en réclamant l'instauration d'un régime indemnitaire juste, la rectification des dysfonctionnements liés au classement et la révision de certaines dispositions du régime disciplinaire. De son côté, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que la revendication relative à l'annulation de la formation sera immédiatement transmise aux instances supérieures pour trancher à son sujet. Il a précisé que l'annulation de la formation ne peut se faire qu'à travers une modification du statut particulier, en raison de l'existence d'un texte juridique explicite interdisant actuellement l'intégration sans formation. En attendant cela, a ajouté le ministre Mohamed Sghir Saâdaoui, « la formation, dans sa formule actuelle, demeure facultative, et aucune mesure ni sanction ne sera prise à l'encontre de ceux qui refusent de la suivre, jusqu'à la promulgation des amendements juridiques attendus qui prévoient l'intégration sans condition de formation ». Le SATEF a précisé, hier sur sa page officielle Facebook, que la rencontre, tenue en présence de représentants du ministère du Travail, a porté sur plusieurs dossiers importants,

notamment celui de la formation. Pour sa part, le CLA a indiqué que le ministre de l'Éducation a laissé entendre que la formation pourrait être reportée et de reprendre les rencontres avec les syndicats afin d'élaborer des propositions permettant de modifier le statut particulier, d'ouvrir la voie à l'annulation de la formation et de réaliser une intégration globale. Concernant le dossier du statut particulier, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé à lancer une série de rencontres officielles à partir de samedi prochain, réunissant les différents corps et employés du secteur de l'éducation, afin de débattre des amendements proposés et d'écouter les préoccupations des syndicats agréés, tout en soulignant la nécessité d'accélérer l'examen des amendements et leur promulgation dans les plus brefs délais. S'agissant de la promotion, les syndicats ont insisté sur la nécessité de prendre en compte l'ancienneté professionnelle dans sa totalité, sans aucune réduction, dans les opérations de promotion, la considérant comme un droit légal ne pouvant faire l'objet ni de report ni de contournement. Ils ont confirmé que la réaction du ministre à ce sujet a été positive, dans l'attente de sa concrétisation par des mesures effectives sur le terrain.

Amel.B

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Une relance du dialogue sous l'ombre du dossier sahraoui

Le président de la république, Abdelmadjid Tebboune a reçu hier mardi au siège de la présidence de la république, le conseiller principal du président américain pour l'Afrique, en visite à Alger. Auparavant, M. Boulos a été reçu par le ministre d'État, ministre des Affaires

Selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu en tête-à-tête avec le responsable américain, avant de co-présider une réunion élargie réunissant des membres des délégations des deux pays. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations algéro-américaines et d'examiner les moyens de les renforcer et de les hisser à des niveaux plus élevés, notamment à travers le renforcement du dialogue stratégique et la poursuite de la dynamique positive qui caractérise le partenariat bilatéral, en particulier dans les domaines économique et politique.

La veille, l'ambassade des États-Unis à Alger avait annoncé l'arrivée de Massad Boulos en Algérie, précisant, dans une publication sur les réseaux sociaux, se réjouir de cette visite officielle et exprimant son souhait de renforcer la coopération bilatérale et de poursuivre le travail conjoint en faveur de la paix et de la prospérité dans la région, sans toutefois divulguer le programme détaillé de la visite.

Il s'agit de la deuxième visite de Massad Boulos en Algérie en l'espace de quelques mois, après celle effectuée en juillet dernier. Cette précédente visite avait coïncidé avec des déclarations controversées de responsables de la nouvelle administration américaine évoquant un rapprochement imminent entre l'Algérie et le Maroc, ainsi qu'une normalisation de leurs relations dans un délai de deux mois, dans la perspective d'un règlement du conflit du Sahara occidental.

Crise libyenne

L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte veulent parler d'une seule voix

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné lundi à Tunis l'importance de la tenue d'une nouvelle session du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, réunissant l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, afin d'examiner les derniers développements de la crise libyenne. S'exprimant à l'issue de l'audience accordée par le président tunisien, Kais Saïed, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé l'attention particulière portée par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed au renforcement des relations bilatérales, mais aussi à la sécurité et à la stabilité de leur en-



l'absence de concrétisation de ces annonces a toutefois mis en évidence la complexité du dossier. Du point de vue algérien, la rupture avec le Maroc ne saurait être résolue par de simples déclarations d'intention, mais nécessite des démarches sérieuses et crédibles, dans un contexte marqué par une profonde défiance. La visite actuelle de Massad Boulos intervient également après la récente décision du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, ravivant les hypothèses d'une tentative américaine de relancer les efforts de médiation régionale. Depuis sa nomination à ce poste, à la suite de la réélection du président Donald Trump pour un second mandat, Massad Boulos a multiplié les dé-

clarations sur l'Afrique du Nord, affirmant que la position américaine sur le Sahara occidental restait ouverte au dialogue afin de parvenir à une solution acceptable pour les parties concernées.

En avril dernier, il avait déclaré que l'administration américaine cherchait à rapprocher Alger et Rabat et à œuvrer à un règlement du conflit du Sahara occidental, un dossier vieux de près d'un demi-siècle. L'Algérie, pour sa part, réaffirme que cette question relève avant tout d'un processus de décolonisation inachevé et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies.

Moh.B

Synthèse : R.N

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'agriculture et l'industrie à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi 27 janvier 2026, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant sur la création et le fonctionnement des coopératives agricoles, ainsi qu'à la feuille de route 2026-2028 du secteur de l'industrie, indique un communiqué officiel.

Le projet de décret exécutif vise à moderniser le cadre juridique et organisationnel des coopératives agricoles en Algérie, afin de renforcer leur rôle dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et la promotion de l'investissement rural. Parmi les principales innovations, le texte propose de simplifier les procédures de création en remplaçant le système d'agrément par un système d'enregistrement, de clarifier les statuts et la gouvernance interne, d'introduire un capital social variable, de permettre la création d'annexes et de renforcer le rôle des unions de coopératives.

Dans le même temps, le gouvernement a examiné la feuille de route du secteur industriel pour la période 2026-2028. Cette feuille de route vise à diversifier l'industrie nationale, accroître sa contribution au PIB et consolider l'écosystème industriel algérien. M. Ghrieb a rappelé les orientations stratégiques pour l'élaboration de ces feuilles de route, en insistant sur l'importance d'un diagnostic précis de la situation actuelle, la définition d'instruments opérationnels adaptés, l'adéquation entre objectifs et ressources humaines et financières, la coordination intersectorielle des mesures et projets, ainsi que l'estimation réaliste des délais de mise en œuvre. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, visant à renforcer la planification stratégique sectorielle et à impulser le développement économique et industriel durable du pays.

FRAÎCHEMENT ÉLUE À LA TÊTE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE (AFA)

Ségolène Royal reçue par le président Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier mardi, Mme Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

La rencontre s'est tenue à huis clos avant qu'elle ne soit élargie à la participation du directeur du cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, le ministre de la Culture, Malika Bendouda, et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, ajoute la même source. La présidente de l'Association France-Algérie arrive à Alger dans un contexte de reprise des tensions entre les deux pays. « Je m'y rends lundi pour écouter et bâtir du positif », a-t-elle annoncé dimanche sur son compte X. « Nous devons la réconciliation aux jeunes des deux rives de la Méditerranée, entre la France et l'Algérie, le plus vaste pays du continent africain, afin de construire des projets fructueux dans les secteurs productifs porteurs d'avenir », a écrit Mme Royal.

COOPÉRATION MILITAIRE

Le directeur de l'armement italien reçu au ministère de la défense

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général major Mohamed El-Saleh Ben Bisha, a reçu le vice-amiral Giancinto Ottaviani, directeur national de l'armement italien, au siège du Club du site de l'armée à Djinet, dans la 4^e région militaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, les deux parties ont ensuite présidé les travaux de la 16^e session de la commission mixte algéro-italienne de coopération dans les domaines technico-militaires et de l'industrie de défense.

Au cours de cette session, plusieurs questions d'intérêt commun ont été examinées, en particulier celles liées aux domaines technico-militaires ainsi qu'à l'industrie de défense.

R.N

ARKAB REÇU PAR LE CHEF DE L'ÉTAT NIGÉRIEN

Un partenariat stratégique en discussion

En visite de travail au Niger, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu lundi par le président de la République du Niger, le général d'armée Abdourahamane Tiani, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'approfondissement du partenariat stratégique entre les deux pays. À cette occasion, Mohamed

Arkab a transmis au chef de l'État nigérien les salutations fraternelles du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa volonté de consolider les liens historiques unissant les peuples algérien et nigérien et d'élargir la coopération dans plusieurs secteurs clés. En retour, le président Abdourahamane Tiani a réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer la coopération bilatérale, tout en œuvrant à la promotion de l'intégration africaine et du par-

tenariat Sud-Sud. Les échanges se sont déroulés en présence de hauts responsables des deux pays, notamment des ministres nigériens des Affaires étrangères, de la Justice et du Pétrole, ainsi que du PDG de Sonatrach et de responsables algériens. Le président nigérien a souligné la solidité des relations d'amitié entre l'Algérie et le Niger, fondées sur la confiance, la solidarité et l'entraide. Il a également salué l'expertise reconnue de l'Algérie dans les

secteurs pétrolier et gazier, exprimant l'intérêt de son pays à bénéficier de cette expérience, notamment à travers les projets d'exploration de Sonatrach dans le bloc pétrolier de Kafra. Enfin, le chef de l'État nigérien a mis en avant l'importance stratégique du projet de gazoduc transsaharien, saluant les efforts de l'Algérie pour sa concrétisation et son impact attendu sur le développement socio-économique régional.

R.N

IMPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES EN 2025

Le Haut conseil de régulation des importations fait le bilan

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi à Alger, une réunion du Haut conseil de régulation des importations, consacrée à la présentation du bilan des importations de biens et de services au titre de l'année 2025, ainsi qu'aux prévisions pour l'année 2026, indique un communiqué des services du Premier ministre. A cette occasion, "le Haut conseil de régulation des importations a passé en revue les mesures visant à améliorer le dispositif d'encadrement des importations, à travers une meilleure prise en charge des attentes des opérateurs économiques, en vue de répondre aux besoins réels de l'économie nationale", a précisé la même source.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la simplification et la numérisation des procédures d'importation, ainsi que sur la coordination intersectorielle, afin d'assurer un meilleur traitement et un suivi plus efficace des opérations d'importation, sans perdre de vue le principal objectif de ce dispositif, à savoir le renforcement de la production nationale et le développement de l'investissement, a ajouté le communiqué.

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

L'avancement du projet examiné

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouai, a présidé lundi une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement de la réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, qui comprend la construction d'un quai minier dans le cadre du projet du complexe de phosphate intégré, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et directives du président de la République, émises lors du Conseil des ministres qui s'est tenu hier, dimanche", a précisé la même source.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) et de l'Agence nationale d'études de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), en sus d'une entreprise étrangère, en sa qualité de présidente du consortium des sociétés de réalisation, a précisé le communiqué.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Abdelghani Aït Saïd installé nouveau PDG

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouk, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de M. Abdelghani Aït Saïd, en qualité de nouveau PDG de l'entreprise Algérie Télécom, a indiqué le ministère dans un communiqué. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des responsables des établissements et organismes sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil d'administration d'Algérie Télécom, a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a félicité le nouveau PDG, en lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, tout en mettant en avant "le rôle central d'Algérie Télécom dans le développement des infrastructures de télécommunications, l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens et l'accompagnement de la transition technologique et numérique que connaît le pays", a ajouté le communiqué.

R.E

MINE DE FER DE GARA DJEBILET PAR VOIE FERRÉE

Un projet qui redessinera l'avenir du secteur minier

L'objectif stratégique de l'Algérie à l'horizon 2040 est d'atteindre une production annuelle de 50 millions de tonnes de minerai de fer, dont 25 millions de tonnes destinées à la transformation pour l'industrie du fer et de l'acier, réparties entre les complexes de Béchar et de Naâma.

Le Dr Ahmed Bekhouche, conseiller du président-directeur général de l'Entreprise nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), a affirmé, lors de son passage dans l'émission "L'Invité du matin" de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, que la réalisation de la ligne ferroviaire pour le transport de la première cargaison de minerai de fer depuis la mine de Gara Djebilet, à Tindouf, constitue une étape historique dans le processus de relance du secteur minier et de concrétisation d'une véritable diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. Il a expliqué que cette réalisation s'inscrit dans une nouvelle vision stratégique adoptée par l'Algérie au cours des dernières années, fondée sur la valorisation locale des ressources minières et leur intégration dans des chaînes de valeur industrielles. Cette approche permet de transformer les richesses naturelles en produits à forte valeur ajoutée, au lieu de les exporter à l'état brut. Il a estimé que ce projet consacre la transition du secteur minier d'un secteur traditionnel vers un secteur compétitif, soutenant la sécurité industrielle nationale.

Le responsable de la Sonarem a assuré que le gouvernement a mis en place, depuis 2020, un plan d'action spécifique au secteur minier, comprenant le lancement de trois grands projets stratégiques, à savoir le projet du fer de Gara Djebilet,



le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba à Tébessa, ainsi que le projet de zinc et de plomb de Tala Hamza - Oued Amizour à Béjaïa, en plus de la révision de la loi minière afin d'en faire un outil d'attraction des investissements et de renforcement des partenariats technologiques. Il précisé que le projet de Gara Djebilet ne se limite pas à l'extraction, mais englobe des étapes intégrées de valorisation, commençant par le traitement primaire sur site avec une capacité de 8 millions de tonnes par an, puis la transformation du minerai en concentrés et en boulettes dans le complexe de Toumiat, avec une capacité de 4 millions de tonnes, avant d'orienter la

production vers la satisfaction des besoins de l'industrie nationale et l'exportation via le port d'Oran. Selon lui, l'objectif stratégique à l'horizon 2040 est d'atteindre une production annuelle de 50 millions de tonnes de minerai de fer, dont 25 millions de tonnes destinées à la transformation pour l'industrie du fer et de l'acier, réparties entre les complexes de Béchar et de Naâma. Ce qui renforcera le positionnement de l'Algérie sur les marchés mondiaux et lui confèrera des atouts de négociation dans les partenariats économiques. M.Bekhouche a assuré que les retombées du projet ne se limitent pas à l'aspect industriel, mais s'étendent à la création

d'une dynamique économique, sociale, culturelle et touristique dans le Sud-Ouest, au raccordement de ces régions au Nord et aux ports, ainsi qu'à l'ouverture de perspectives pour reliaer l'Algérie à la profondeur africaine et renforcer son rôle régional dans les échanges commerciaux. Selon lui, l'option de la transformation locale des ressources minières constitue la pierre angulaire du succès de la nouvelle vision, car elle garantit le maintien de la valeur ajoutée à l'intérieur du pays et met fin à la phase d'exportation des matières premières et de leur réimportation sous forme de produits manufacturés.

Source : radio algérienne

STARTUPS

Remise de prix aux cinq meilleurs incubateurs à l'échelle nationale

Les cinq meilleurs incubateurs à l'échelle nationale ont été distingués, lundi à Alger, lors d'une cérémonie organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Organisée en présence du ministre du secteur, Noureddine Ouadah, de représentants du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la cérémonie a vu le premier prix attribué à l'incubateur d'innovation "Leancubator", spécialisé dans le développement durable. Actif depuis 2020, l'incubateur "Leancubator" revendique l'accompagnement de près de 300 startups depuis sa création. Le deuxième prix a été décerné à l'incubateur de l'Agence nationale de promotion et de développement des

parcs technologiques (ANPT), un organisme public national œuvrant à l'accompagnement des porteurs de projets innovants, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), et revendiquant près de 800 projets de startups soutenus depuis sa création. Le troisième prix est revenu à l'incubateur "Innoest", implanté dans la wilaya de Tébessa depuis 2021, qui affirme avoir accompagné 46 startups et projets innovants depuis sa création, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des mines. Lors de cette cérémonie, l'incubateur "I3mal", fondé en 2023, a obtenu le quatrième prix du ministère, après avoir contribué au lancement d'une scale-up, c'est-à-dire une startup ayant dépassé la phase de lancement et affichant une croissance rapide.

Ses représentants disent aussi accompagner 120 projets portés par des micro-entreprises mais aussi des artisans et des auto-entrepreneurs. Le cinquième prix a été attribué à l'incubateur de l'université de Tlemcen, labellisé en 2021, qui incube des projets universitaires et accompagne près de 12 startups ainsi que 80 projets labellisés par le ministère dans divers secteurs, dont la santé, la robotique, l'intelligence artificielle et l'économie bleue. A cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Noureddine Ouadah s'est félicité de la tenue de ce type de cérémonie, estimant qu'elle constitue un outil de stimulation des incubateurs et un levier pour les encourager à hisser leurs performances afin de répondre aux standards internatio-

naux et d'accéder aux classements mondiaux. Il a souligné que ce classement, appelé à être actualisé de manière semestrielle, vise à veiller périodiquement à la qualité du rendement des incubateurs publics et privés. Il a également annoncé, lors de cette cérémonie et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le lancement prochain d'un réseau national d'incubateurs universitaires. L'objectif de ce réseau est de mutualiser les moyens et de renforcer la coopération entre les différentes universités, a-t-il expliqué, rappelant que le pays compte plus de 100 incubateurs universitaires. Selon le ministre, ce réseau permettra à l'écosystème national des incubateurs de travailler de manière coordonnée et mutualisée.

R.E



AQUACULTURE
À CHLEF

Production de 2.200 tonnes de poissons en 2025



La direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef a enregistré, en 2025, une production de près de 2.200 tonnes de poissons issus de l'aquaculture marine, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de cette institution.

La filière aquacole locale a réalisé une production de 2.192 tonnes, principalement de la daurade royale et du loup de mer, contribuant ainsi au renforcement de la production halieutique de la wilaya, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikèche.

Ce bilan, en hausse comparativement à l'année 2024 marquée par une production de 1.921 tonnes, s'explique notamment par l'extension et la réhabilitation de plusieurs projets, l'entrée en exploitation et en commercialisation de trois (3) fermes marines, ainsi que par l'encouragement

de l'investissement privé dans ce domaine.

Dans ce cadre, le projet de la SARL "Doumia", réalisée en 2018, a été réhabilité à travers la maintenance des équipements et l'octroi d'un certificat de qualification permettant l'accès à un crédit d'exploitation, en prévision de l'entame de l'ensemencement des cages flottantes au cours du premier semestre de l'année en cours.

Par ailleurs, la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions a accordé, en 2025, un accord de principe pour la réalisation des études techniques et économiques de quatre (4) nouveaux projets dans cette filière, d'une capacité de huit (8) cages flottantes chacun.

Elle a également approuvé un projet d'extension de huit cages au niveau de la ferme marine "Zizou", tandis qu'un dossier est actuellement à

l'étude pour la réalisation d'un autre projet d'aquaculture marine comprenant 40 cages flottantes dans la région de Teraghnia, commune de Ténès, selon la même source.

En outre, les services du secteur œuvrent à la promotion de l'intégration de l'aquaculture à l'activité agricole.

Quelque 39 bassins d'irrigation ont été recensés au niveau des exploitations agricoles dans le cadre de la concrétisation de cette démarche. Quatre (4) ont étéensemencés en tilapia, une activité qui contribue au renforcement de la production halieutique et à l'utilisation des eaux des bassins, riches en matières organiques, pour l'irrigation agricole, en substitution aux engrais chimiques.

BISKRA

Le service de chirurgie urologique de l'hôpital Bachir Bennacer opérationnel

Le service de chirurgie urologique de l'hôpital Bachir Bennacer de Biskra est opérationnel depuis lundi dernier, permettant ainsi d'améliorer les conditions de prise en charge des patients.

Le directeur de cet établissement de santé, Bachir Abderabi, a précisé à l'APS que ce nouveau service, situé au sein du centre de santé spécialisé en urologie Emir Nayef bin Abdulaziz rattaché à l'hôpital Bachir Bennacer, "effectuera des interventions chirurgicales spécialisées au profit des patients atteints de maladies des reins et des voies urinaires, hospitalisés au niveau de ce centre ou transférés depuis d'autres structures de la wilaya".

Ce service de chirurgie comprend deux salles d'opération, quatre salles de réveil postopératoire, une salle d'anesthésie et un bureau de préparation des patients à opérer, en plus de quatre lits de soins intensifs et de réanimation, a fait savoir le même responsable.

La nouvelle structure dispose également de 12 chambres d'hospitalisation dotées, chacune, de 2 lits, de deux autres chambres de 3 lits pour les soins spécialisés et 2 chambres de soins spécialisés avec isolement pourvues de 5 lits chacune, en plus de locaux de consultation et d'un laboratoire, selon la même source.

Cet établissement, encadré par des personnels médicaux et paramédicaux spécialisés, est équipé de matériel médical moderne, notamment dans les salles de soins, les salles d'opération et le laboratoire, a conclu M. Abderabi.

OUED LILI (TIARET)

66 millions DA pour alimenter 140 habitations en gaz et eau potable

Une enveloppe financière estimée à 66 millions de dinars a été allouée à la commune d'Oued Lili (wilaya de Tiaret) en vue de l'alimentation de 140 logements en gaz et en eau potable, répartis sur cinq zones rurales, a indiqué, lundi dernier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), El Hadj Lakhdar.

M. Lakhdar a souligné que ces projets, inscrits au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice en cours, portent notamment sur l'affectation de 48 millions de dinars pour l'installation de 23 citernes de gaz propane au profit de 90 familles résidant dans les zones de El Djahayech, Essahailia, El Bassara et Ghellal El Kadima. Il a ajouté que les entreprises de réalisation contractantes prendront en charge les travaux de préparation des assiettes et de raccordement sanitaire, sous la supervision d'un bureau d'études spécialisé, tandis que la société Naftal se chargera de l'acquisition et de l'installation des réservoirs de gaz. La mise en service de ce projet est prévue durant l'année en cours, notamment après l'achèvement des travaux d'aménagement et de bitumage des routes menant à ces zones accidentées, ce qui facilitera l'approvisionnement des citernes en gaz propane.

Par ailleurs, le même responsable a fait état de l'affectation de 18 millions DA pour la réalisation d'un forage hydraulique au profit de 50 familles dans la région d'Ouled El Djilali.

ILLIZI

Deux nouvelles spécialités de formation pour la session de février

Deux nouvelles spécialités vont étoffer la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya d'Illizi, au titre de la session de formation de février (2026), a-t-on appris lundi dernier auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Ces spécialités consistent en la formation d'ouvriers agricoles et de pépiniéristes, et viennent répondre aux besoins du marché de l'emploi et contribuer au développement agricole, a affirmé le DFEP, Youcef Hamdani.

Plus de 1.185 places pédagogiques sont prévues pour la session de février, dont 690 postes en formation diplômante, répartis sur les formules de formation résidentielle, par apprentissage et en cours du soir.

Le secteur s'est attelé également à satisfaire les demandes des postulants par l'ouverture, en formation résidentielle, de spécialités et postes de formation, au niveau des instituts et centres de formation d'illizi, In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Driss, en plus d'autres en cours du soir pour permettre aux postulants, notamment les travailleurs, de perfectionner leur niveau professionnel.

Le secteur prévoit en formation qualifiante l'ouverture de 495 postes, englobant ceux destinés à la formation de la femme au foyer, en milieu rural, des pensionnaires des établissements de rééducation, des bénéficiaires de l'allocation de chômage ainsi que de promus des classes d'alphabétisation.

EL BAYADH

Plusieurs opérations en 2026 pour l'extension et la réhabilitation du Barrage vert



La Conservation des forêts de la wilaya d'El-Bayadh a programmé, au titre de l'année 2026, plusieurs opérations s'inscrivant dans le cadre du programme national en cours, portant sur l'extension et la réhabilitation du Barrage vert, a-t-on appris lundi dernier auprès de la Conservation.

L'expert forestier à la Conservation des forêts, Guerroudj Djedid, a indiqué à l'APS que le secteur des forêts a élaboré un riche programme pour l'année 2026, dont la mise en œuvre devra débuter, prochainement, après l'achèvement de l'ensemble des démarches administratives nécessaires, dont les procédures contractuelles.

Ce programme comprend une opération de plantation pastorale sur une superficie estimée à 1.100 hectares,

ainsi qu'une autre relative à la fixation des dunes de sable sur 1.000 hectares, a détaillé la même source, indiquant que ces deux opérations couvriront le périmètre du Barrage vert au niveau des communes de El-Mehra, Chellala et Boussemgoune, jusqu'aux limites de la wilaya voisine de Naama. Le programme prévoit également la réalisation d'opérations de plantation d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, sur une superficie de 350 hectares sous forme de périmètres agricoles, à travers les communes de Boualem, Sidi Ameur, Stitene, El-Ghassoul, ainsi qu'au niveau du chef-lieu de la wilaya d'El Bayadh.

Le programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert dans la wilaya d'El-Bayadh comprend plusieurs opérations lancées depuis 2023,

parmi lesquelles figurent les plantations forestières et pastorales, la plantation d'arbres d'alignement et d'arbres fruitiers, la création de brise-vent, la fixation des dunes de sable, la mise en place de réserves steppiques, le forage de puits d'eau, en plus d'autres actions, rappelle-t-on.

Par ailleurs, une opération est actuellement en cours sur une superficie de 500 hectares, portant sur la fixation des dunes de sable dans le périmètre s'étendant entre Toussouline et El-Mehra.

A noter que ce programme, qui s'étend jusqu'à l'horizon 2030, vise dans la wilaya d'El-Bayadh une superficie totale estimée à 425.000 hectares, soit l'équivalent de 6 pour cent de la superficie globale de la wilaya.

Guelma : Journée de formation sur la pêche, et la commercialisation des produits halieutiques

La direction de la pêche et de l'aquaculture de Guelma a organisé lundi dernier une journée de formation technique sur les normes de qualité et de sécurité des produits halieutiques au profit des acteurs de la pêche, du transport et de la commercialisation.

Au cours de l'ouverture de la rencontre, tenue au siège de la chambre de wilaya de l'agriculture, le directeur du secteur, Faouzi Hebita, a précisé que cette rencontre, animée par les cadres de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture d'Annaba, vise à "consolider la prise de conscience des acteurs du secteur sur l'importance de la chaîne de froid dans la préservation de la qualité et de la sécurité des produits halieutiques et des conditions de transport, de conservation et d'exposition pour garantir la santé du consommateur".

Le même responsable a fait état à l'occasion de "la com-



mmercialisation dans les prochaines semaines de quantités considérables de poissons issues des élevages dans les bassins d'eau agricoles", rappelant qu'"au cours des dernières années, près de 80.000 alevins de tilapia ont été ensemencés dans huit bassins relevant d'exploitations agricoles de la wilaya de Guelma".

La rencontre a connu une

forte participation de marchands de gros et de détail des produits halieutiques, de transporteurs, de vendeurs ambulants, d'agriculteurs aquaculteurs et de responsables de la restauration des œuvres universitaires, de la protection civile, de l'éducation, de la formation professionnelle et des établissements pénitentiaires. Des conférences sur les es-

pèces de poissons d'eau douce et les risques pour la santé liés aux conditions de transport, d'exposition et de commercialisation avec la participation de cadres des directions de la pêche et de l'aquaculture, du commerce et des laboratoires universitaires et vétérinaires des wilayas de Guelma, d'Annaba et d'El Tarf.

NÂAMA

Des projets de réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires

Le lancement des chantiers de réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires, couvrant les différents cycles de l'enseignement, à travers la wilaya de Nâama, est prévu prochainement, a-t-on appris, lundi dernier, auprès du directeur des Equipements publics de la wilaya, Mohamed Amine Trari. La même source a précisé que les projets de ces infrastructures éducatives, actuellement en phase d'évaluation des offres du concours d'architecture, portent sur la réalisation de trois écoles primaires dans les communes d'Aïn Sefra (deux écoles) et de Mecheria (une école), ainsi que d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée au niveau des nouvelles zones d'habitation intégrées de la commune de Mecheria. Il a ajouté que ces projets, qui contribueront à renforcer le parc des infrastructures du secteur de l'éducation et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, s'inscrivent dans un programme, actuellement en cours de réalisation, comprenant 16 nouveaux établissements scolaires, à savoir sept écoles primaires, six CEM et trois lycées, dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2026. La même source a également indiqué que la wilaya de Nâama verra, prochainement, le lancement des travaux de réalisation d'une cantine scolaire et de 12 salles de classe à l'école primaire Imzi, dans la commune d'Aïn Sefra, ainsi que la réalisation de deux nouveaux sièges de Sécurité urbaine dans les communes de Nâama et Aïn Sefra.

TIZI-OUZOU

Près de 13.000 logements et 82 zones reculées alimentés en énergie en 2025

Un total de 12.911 logements, 72 ensembles immobiliers du secteur privé et 82 zones reculées ont été alimentés en énergie à Tizi-Ouzou en 2025, selon un bilan communiqué lundi dernier par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz Distribution). Outre ces projets réalisés dans le cadre de la contribution du Groupe Sonelgaz à l'effort collectif de développement local, il a été également procédé au raccordement en gaz et électricité de 25 établissements scolaires et de 4 autres relevant du secteur de l'enseignement supérieur. Sur ce total de projets figurent 8 établissements scolaires (des trois paliers), deux (2) universités, 10.051 logements et 24 ensembles immobiliers du secteur privé. A cela s'ajoutent 48 zones isolées, dont les opérations ont été financées par les communes et 13 autres inscrites sur le programme de l'Etat. Parallèlement, 17 établissements du secteur de l'éducation nationale, deux de celui de l'enseignement supérieur, 2.860 logements, ainsi que 48 ensembles immobiliers et 21 zones reculées (12 inscrites sur le programme de l'Etat et 9 financées par les communes) ont bénéficié de branchements au réseau de gaz naturel. Ces branchements ont été réalisés au titre de la contribution du Groupe Sonelgaz à l'effort collectif de développement local, à travers le raccordement de projets structurants relevant de plusieurs secteurs, dont l'énergie, l'habitat, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, a-t-on précisé. Enfin, sur le plan commercial, l'année 2025 s'est soldée par l'enregistrement de 15.697 nouveaux clients pour le réseau électrique et de 15.636 nouveaux abonnés pour le gaz, a-t-on ajouté.

BLIDA

Ouverture de 10 marchés de solidarité durant le mois de Ramadhan

La direction du commerce de la wilaya de Blida prévoit l'ouverture de 10 marchés de solidarité durant le mois de Ramadhan prochain, dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix compétitifs, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de cette structure publique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la mise en place de marchés à travers les différents dairas de la wilaya, à inclure à l'APS, le chef du service de protection du consommateur et de répression des fraudes, Mohamed Hadji Mehdi. Ces espaces commerciaux accueilleront près de 200 opérateurs économiques activant notamment dans les industries de transformation, des producteurs de fromages, de pâtes alimentaires, de jus, de produits de nettoyage, ainsi que des commerçants de viande et de produits agricoles, comme des fruits et légumes, a-t-il ajouté. Plusieurs places publiques accueilleront ces marchés de solidarité. A titre indicatif, le marché destiné aux habitants des dairas de Blida et d'Ouled Yaïch sera abrité par le parking jouxtant le stade "Mustapha Tchaker", avec la participation de plus de 50 entreprises, avec possibilité d'organisation d'un autre marché à Ouled Yaïch pour répondre aux besoins de cette commune, la plus peuplée de la wilaya. Afin de garantir la disponibilité des différents produits alimentaires en quantités suffisantes, notamment ceux dont la consommation augmente durant le mois de Ramadhan, la direction a élaboré un plan d'action prévoyant l'approvisionnement régulier des marchés en ces produits et le renforcement des opérations de contrôle pour lutter contre la spéculation, selon la même source.

BEJAÏA

Campagne d'information sur la carte électronique pour les démunis non assurés sociaux



Une caravane d'information destinée aux zones reculées de la wilaya de Bejaia sur la nouvelle carte électronique permettant aux démunis non assurés sociaux de bénéficier de la gratuité des médicaments, a été lancée lundi dernier, a-t-on appris auprès de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Cette caravane, qui consiste en la mise en place d'un guichet itinérant des services de la CNAS, est organisée en coordination avec le secteur de l'action sociale et de la solidarité, ainsi que les cellules de l'Agence de développement social (ADS), a indiqué à l'APS, Tayeb Chilla, chargé de la communication à la CNAS de Bejaia. Le guichet itinérant sillonnera,

lundi dernier, la région de Bordj Mira, dans la commune de Tasskriout, à l'est de la wilaya, puis se rendra, mardi et mercredi, à Boudjellil et Barbacha, deux communes situées respectivement au sud et au sud-ouest de Bejaia, a ajouté M. Chilla. Le chargé de la communication a affirmé que l'objectif de cette caravane était de sensibiliser la population, notamment la catégorie des démunis non assurés sociaux, à l'intérêt de cette carte électronique qui leur permettra d'accéder gratuitement aux médicaments. Le choix d'un guichet itinérant à travers ces zones reculées a été fait dans le but de toucher un maximum de personnes concernées par cette nouvelle mesure, qui leur assurera une meilleure prise en

charge médicale, a-t-il souligné. Par ailleurs, la CNAS poursuit sa campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2025), le paiement électronique et le prélèvement automatique de la cotisation de la sécurité sociale au profit des différents employeurs de la wilaya. Une rencontre avec les banques est prévue pour aujourd'hui au niveau du siège de l'Agence locale, à Iheddaden, chef-lieu de la wilaya, et une autre rencontre avec les administrations est prévue jeudi prochain, a indiqué le chargé de la communication.

BECHAR

Vers le développement de la filière d'extraction des huiles essentielles et d'hydrolat

Le secteur agricole de la wilaya de Bechar a lancé, récemment, un programme de formation destiné aux agricultrices, axé sur les techniques d'extraction des huiles essentielles et d'hydrolat, à partir de plantes aromatiques et médicinales, dans l'objectif de stimuler le développement futur de cette filière, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Ce programme, qui a démarré, récemment, au bénéfice d'une trentaine d'agricultrices de la wilaya, est réalisé en collaboration avec la cellule locale des femmes ru-

rales, dans l'objectif de familiariser les participantes avec diverses méthodes d'extraction des huiles essentielles et des hydrolats, à partir de plantes locales, mais également d'autres régions, a précisé Abderabi Hamel, premier responsable de la DSA. Les formations, animées par des spécialistes, se dérouleront sur plusieurs cycles au profit également d'autres agricultrices de la wilaya intéressées par cette activité, dans le cadre de ce même programme, a-t-il indiqué. Celui-ci ambitionne également d'encourager les participantes à créer des

micro-entreprises spécialisées dans l'extraction des huiles essentielles et des hydrolats, à travers plusieurs collectivités de la wilaya, a ajouté le même responsable. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur agricole pour promouvoir le développement rural et favoriser l'autonomie économique des agricultrices, à travers des soutiens et accompagnements pour lancer leur propres micro-entreprises et dynamiser cette filière à fort potentiel, a-t-il souligné. Outre cette opération, le même secteur est en voie de lancement d'un projet

de réalisation de dix (10) nouveaux forages à travers le périmètre agricole de mise en valeur des terres sahariennes de Hassi Belhouari, au Nord de la commune de Bechar, au titre de la troisième phase d'un programme sectoriel visant à développer les potentialités productives, grâce à l'amélioration, la modernisation et l'extension des services, notamment ceux liés à l'irrigation agricole, selon le même responsable. Le financement de ce projet sera assuré par le Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS), a conclu la même source.

FOOT

Dro Fernandez s'engage au PSG jusqu'en 2030

Le milieu offensif issu du centre de formation du FC Barcelone, Dro Fernandez, 18 ans, a signé lundi au PSG jusqu'en 2030, a annoncé le club.

Issu de la Masia, le centre de formation du FC Barcelone, Dro Fernandez, milieu offensif sous contrat au Barça jusqu'en 2027, a disputé cinq matches avec l'équipe première, soit un peu moins de 150 minutes (en Liga et un match en Ligue des champions) cette saison et quelques rencontres avec la réserve.

Dro Fernandez est la première recrue du PSG du mercato hivernal qui se termine la semaine prochaine et pourrait être le seul renfort du club champion d'Europe en titre, qui a payé à club catalan plus que sa clause libératoire de six millions d'euros, selon une source proche du dossier.

Selon plusieurs observateurs, il correspondrait parfaitement au jeu demandé par Luis Enrique, avec qui il partage le même agent.

"Nous en parlerons lorsque tout sera réglé, car la situation a été désagréable", a rapporté le dirigeant barcelonais, Joan Laporta, dimanche soir à Catalunya Radio.

"Ca a été une surprise, car nous avions convenu d'une autre solution pour ses 18 ans", a poursuivi le président. A "notre grande surprise, son représentant nous a informés qu'il ne pouvait pas respecter ce que nous avions convenu", soit une prolongation à Barcelone.

R.S

EURO DE HAND

Le Danemark bat l'Allemagne et se qualifie

Le Danemark s'est qualifié pour les demi-finales de l'Euro de handball lundi en battant à domicile l'Allemagne (31-26), qui retrouvera l'équipe de France mercredi lors de la dernière journée du tour principal, pour une "finale" du groupe I.

Balayés par les Espagnols plus tôt dans la journée (36-32), les Bleus peuvent encore croire en leurs chances de qualification. Une victoire face aux Allemands suffirait à obtenir le deuxième ticket pour le dernier carré.

Lundi soir, dans une Boxen de Herning pleine à craquer, les Danois se sont définitivement détachés aux alentours de la 40e minute, dans un match qui a mis longtemps en valeur les gardiens des deux nations: Emil Nielsen (14/40) d'un côté, David Späth de l'autre (9/34).

Meilleur joueur des champions olympiques en titre, grands favoris à la victoire finale, Mathias Gidsel (8/12) a terminé meilleur marqueur de la rencontre aux côtés de son coéquipier Simon Pyllick (8/14).

La France punie par l'Espagne

L'équipe de France a été battue par l'Espagne lundi à Herning (36-32), mais elle peut encore se qualifier en cas de victoire devant l'Allemagne aujourd'hui.

L'Espagne se présentait face aux français d'ores et déjà éliminés de la chasse aux demi-finales. Mais dès le match débuté, ce sont bien les hommes de Jordi Ribera qui ont pris le jeu à leur compte.

Deux jours après avoir construit en une mi-temps leur succès spectaculaire face au Portugal, les français sont apparus méconnaissables, aussi friables défensivement, qu'incapables d'imposer leur rythme en attaque, dans un premier acte qui leur a été fatal, avec six buts de retard à la pause (20-14).

"Un peu comme l'an dernier face aux Croates, on perd la bataille tactiquement", a regretté le demi-centre Aymeric Minne, ramenant au souvenir du fiasco en première période de la demi-finale du dernier Mondial.

Le piège espagnol était pourtant annoncé, "on est tombés dedans avec les deux pieds et la tête", a pesté Dika Mem, "ce n'est pas normal de jouer comme on l'a fait".

R.S

FOOTBALL AS ROME

Blessé, Manu Koné absent environ un mois

Le milieu de terrain de l'AS Rome Manu Koné souffre d'une déchirure à l'ischio-jambier droit, a annoncé lundi le club italien de la Serie A.

Il souffre d'une "déchirure de deuxième degré à l'ischio-jambier droit", a indiqué dans un communiqué la Roma, qui ne précise pas la durée de son indisponibilité, mais selon les médias italiens le joueur de 24 ans devrait être éloigné des terrains environ un mois. Koné avait quitté la pelouse en boitant peu avant l'heure de jeu lors du match nul 1-1 dimanche contre l'AC Milan.

Le Français manquera donc notamment le déplacement de l'AS Rome le 15 février à Naples, champion d'Italie, quatrième au classement derrière l'équipe de Gian Piero Gasperini.

R.S

Le Brésil réitère sa volonté d'organiser le Mondial des clubs en 2029



Le Brésil souhaite accueillir le Mondial des clubs 2029, deux ans après avoir organisé la Coupe du monde féminine, a déclaré lundi le président de la Confédération brésilienne de football (CBF), après une réunion entre le président Lula et le patron de la Fifa Gianni Infantino.

"Nous pensons que le Brésil est en mesure d'accueillir cet événement grandiose. Cela exige beaucoup de discussions, beaucoup d'ajustements. Mais le Brésil présentera bel et bien sa candidature", a déclaré Samir Xaud, président de la CBF, à l'issue d'une réunion de plus d'une heure avec Infantino et Lula à Brasi-

lia. Xaud avait déjà exprimé l'an dernier la volonté du Brésil d'organiser le prochain Mondial des clubs, dont la première version rassemblant 32 équipes a eu lieu aux Etats-Unis l'été dernier.

"C'est une question que nous avons déjà soulevée. La campagne en tant que telle n'a pas encore été lancée, mais nous en avons déjà parlé en coulisses. Nous allons travailler pour cela", a déclaré Xaud.

Outre le Brésil, l'Espagne aspire également à organiser l'événement prévu en 2029, selon des informations de la presse locale, même si la Fédération espagnole n'a pas

confirmé cette intention.

Le sélectionneur italien du Brésil, Carlo Ancelotti, a également assisté à la réunion au palais présidentiel de Planalto, mais, comme Lula, il ne s'est pas exprimé devant la presse.

Gianni Infantino n'a pas commenté l'ambition des quintuples champions du monde, se bornant à préciser que le "sujet principal" de la rencontre était la Coupe du monde féminine, que le Brésil accueillera en 2027.

R.S

JO-2026

Vonn en route pour ses 5^e Jeux

La skieuse Lindsey Vonn et six autres athlètes vont disputer leurs cinquièmes Jeux olympiques dans une délégation américaine forte de 232 membres, annoncée lundi, à quelques jours de l'ouverture des JO-2026 à Milan Cortina (6-22 février). Le Comité olympique américain (USOPC) a dévoilé une liste record de sportifs retenus pour les Jeux, dont 98 disposent déjà d'une expérience olympique.

A 41 ans, Lindsey Vonn, très performante pour son retour sur les épreuves de vitesse depuis le début de saison, tentera d'aller chercher une quatrième médaille olympique. Elle avait remporté l'or en descente et le bronze en Super G en 2010 à Vancouver, et le bronze en descente en 2018 à Pyeongchang. Mais dans la délégation américaine, la skieuse n'est pas la seule à disposer d'une grosse expérience aux Jeux: les bobbeuses Elana Meyers Taylor (3 médailles d'argent et deux bronze aux JO) et Kaillie



Humphries (3 fois championne olympique), le patineur artistique Evan Bates, la hockeyeuse Hilary Knight et les snowboarders Nick Baumgartner et Faye Thelen disputeront à Milan Cortina leurs cinquièmes JO. Au total 33 athlètes américains ont déjà été médaillés aux Jeux, dont Humphries,

trois fois médaillée d'or, tandis que la skieuse Mikaela Shiffrin et la snowboardeuse Chloe Kim comptent chacune deux titres olympiques. La délégation inclut le hockeyeur Seth Jones, alors que celui-ci est blessé et a dû déclarer forfait. Mais il avait été convoqué initialement et l'USOPC le considère comme un

membre de la délégation. Celle-ci compte 115 femmes et 117 hommes, la plus jeune étant la freestyleuse Abby Winterberger, 15 ans, et le plus âgé le curleur Rich Ruohonen, 54 ans. Le précédent record était une équipe américaine de 228 athlètes, en 2018 à Pyeongchang.

R.S

HAND / CAN 2026 (TOUR PRINCIPAL - GR.1)

L'Algérie bat l'Angola 27-22 et passe en demi-finales

La sélection algérienne masculine de handball a composé son billet pour les demi-finales, en battant son homologue angolaise sur le score de 27 à 22 (mi-temps: 14-10), en match comptant pour la deuxième et dernière journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), groupe 1, disputée hier mardi à Kigali.

Le Sept national était dans l'obligation de réaliser une victoire avec au moins trois buts d'écart pour espérer une qualification en demi-finales, chose faite grâce à la très grande performance de l'arrière droit Amine Abdi, élu meilleur joueur du match. Dans l'autre match du groupe 1, la sélection égyptienne affrontera la Nigeria, à partir de 15h30.

Le groupe 2 du tour principal est composé des sélections de Tunisie, de la Guinée du Cap-Vert et du Maroc.

A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales, prévues le jeudi 29 janvier, tandis que le match de classement (3^e place) et la finale se joueront le samedi 31 janvier.

R.I



FOOT / LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERTS

Le défenseur Hamza Mouali (JSK) prêté à la JS Saoura

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier mardi avoir prêté son défenseur Hamza Mouali à la JS Saoura pour six mois, avec option d'achat. Arrivé à Tizi-Ouzou en 2025, le joueur de 28 ans avait signé pour deux saisons, soit jusqu'au 30 juin 2027. D'après les statistiques de la Ligue de football professionnel (LFP), Mouali a porté le maillot des Canaris à huit reprises, totalisant 146 minutes de temps de jeu. Il est le troisième joueur à quitter le club en ce mercato hivernal, après Mehdi Boudjemaâ et Abdelaziz Aymen Lahemri, qui s'est déjà trouvé un nouvel

employeur, puisqu'il s'est engagé avec le CS Constantine. En contrepartie, la JSK a enregistré l'arrivée de deux nouvelles recrues, destinées à renforcer son effectif en prévision de la deuxième phase de la saison. Il s'agit de l'Angolais Jaredi Lopes Teixeira, en provenance du Petro Atletico Luanda, et Chaïb Boulkaboul, en provenance de l'ES Mostaganem, et ayant paraphé l'un comme l'autre un contrat de deux ans et demi. Éliminée par l'USM El Harrach en Coupe d'Algérie, la JSK occupe actuellement la 5^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 23 points.

Soit avec treize longueurs de retard sur l'actuel leader, en l'occurrence, le Mouloudia d'Alger (36 pts). Même en Ligue des champions africaine, la parcours des Canaris n'a pas été reluisant dans cette édition 2026, puisqu'après trois journées dans le Groupe (B), ils occupent la dernière place, avec deux points, à cinq longueurs de l'actuel leader, Al Ahly SC (7 pts). La JSK s'est renforcée pendant ce mercato d'hiver, avec l'espoir de redresser la situation, et rectifier le tir dans ce qui reste de ces deux compétitions.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST)

Chérif Hadjar nouvel entraîneur du RC Kouba

Le technicien Chérif Hadjar, est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement d'Abderrahmane Meziane, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), lundi dans un communiqué. "Le RCK a le plaisir d'annoncer la nomination de Chérif Hadjar à la tête de la barre

technique de l'équipe première. La direction travaille pour renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs d'ici la fin du mercato, et après concertation avec le nouvel entraîneur", précise la même source. L'arrivée de Chérif Hadjar (60 ans), qui a entraîné cette saison les deux clubs de la Ligue 1 Mobilis : le MC El-Bayadh et l'USM Khenchela, intervient une semaine après le départ d'Abderrahmane Meziane,

à l'issue de la défaite concédée en déplacement face au WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16^e journée du championnat. Après 17 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général de son groupe, avec 30 points, à onze longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El-Biar (41 pts).

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT QATARI (AL-SADD SC)

Atal passera sur le billard

Le défenseur international algérien d'Al-Sadd SC, Youcef Atal, victime d'une rupture du tendon d'Achille de son pied droit, subira une intervention chirurgicale dans les prochains jours, a annoncé le club pensionnaire du championnat qatari de football, lundi. "Le club annonce que Youcef Atal a contracté une blessure,

à savoir une rupture du tendon d'Achille de son pied droit. Il sera opéré dans les prochains jours, et la durée de son indisponibilité dépendra de l'évolution de son état de santé", précise Al-Sadd. SC dans un communiqué publié sur son site officiel. Atal (29 ans) s'est blessé samedi, lors de la Supercoupe

qataro-émirati face à Al-Ahly Dubai (3-2), disputée au stade Jassim Bin Hamad à Doha. Le latéral droit algérien s'est blessé tout seul en tentant de frapper le ballon, il a cédé sa place en début de la seconde période (46^e). Il s'agit d'un coup dur pour Youcef Atal, qui pourrait manquer la prochaine Coupe du

monde 2026 aux Etats-Unis, Canada, et Mexique (11 juin - 19 juillet). L'ancien joueur de l'OGC Nice a pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prenant part qu'à un seul match, face à la Guinée équatoriale (3-1), en clôture de la phase de groupes.

R.S

BASKET / SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 (MES-SIEURS - DAMES)

Les finales le 14 février à Alger

Les finales de la Supercoupe d'Algérie de basket-ball de la saison 2024-2025, opposant le NB Staouéli au NA Hussein-Dey chez les messieurs et le GS Cosider à Hussein-Dey Marines chez les dames, auront lieu le 14 février prochain à La Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, à indiqué lundi la Fédération algérienne (FABB).

La Supercoupe masculine opposera le NB Staouéli, vainqueur du doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025, au NA Hussein-Dey, vice-champion d'Algérie, à partir de 14h00.

Chez les dames, la finale mettra aux prises les championnes d'Algérie du GS Cosider aux détentrices de la Coupe d'Algérie d'Hussein-Dey Marines, à partir de 16h00.

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS

Driss Bentayeb nouvel entraîneur de l'ASM Oran

L'ASM Oran, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football a annoncé lundi le recrutement du coach Driss Bentayeb en tant que nouvel entraîneur en chef de son équipe première, en remplacement de Moufidi Cherdoud, dont le contrat a été résilié dernièrement, pour insuffisance de résultats. Le club de M'Dina J'Dida reste en effet sur un nul à domicile contre le CR Témouchent 1-1 (16^e journée), suivi d'une cuisante défaite (3-0) chez le leader, la JS El Biar, dans le cadre de la 17^e journée, ce qui a fini par être fatal à son entraîneur. L'ASMO occupe la septième place au classement général de son groupe, avec 25 points, soit à seize longueurs du leader la JS El Biar (41 pts). Bentayeb, qui a démarré la saison aux commandes du CR Témouchent, avait été remercié au milieu du mois de décembre dernier, à l'issue de la 12^e journée. Sous sa direction, le CRT était deuxième au classement général, avec 25 points, à seulement une longueur de la JSEB. Aujourd'hui, c'est l'ASM Oran qui fait appel à ses services, avec l'objectif de redresser la situation du club et le relancer dans la course aux premiers rôles.

FOOTBALL

Séminaire à Oran pour les arbitres d'élite A

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise, depuis dimanche et jusqu'à mercredi au Village méditerranéen d'Oran, un séminaire au profit des arbitres d'élite A, à indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux arbitres participants, tout en les exhortant à redoubler d'efforts afin d'élever davantage le niveau de l'arbitrage national. A cette occasion, il leur a également transmis le message du président de la FAF, notamment en prévision de la seconde moitié de la saison 2025-2026.

La première journée du séminaire, tenue dimanche, a été consacrée au débriefing des situations de jeu observées lors de la 12^e journée du championnat de Ligue 1, jusqu'à la fin de la phase aller.

La journée de lundi sera dédiée, durant la matinée, au travail physique sur le terrain annexe du complexe Miloud-Hadefi, avant d'enchaîner, dans l'après-midi, avec des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Ces ateliers comprendront notamment des exercices liés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Enfin, les arbitres présents n'ont pas manqué d'avoir une pensée solidaire à l'égard de leur collègue Youcef Gamouh, qui traverse actuellement une période difficile.

R.S

LIBAN

Le Hezbollah s'estimera «visé» par toute attaque contre l'Iran

Le Hezbollah s'estimera « visé » par toute éventuelle attaque américaine contre l'Iran, qui serait de nature à « embraser » la région, a prévenu lundi dans un discours le cheikh Naïm Qassem, le chef de la formation libanaise.

« Nous sommes concernés [...] et visés par une agression éventuelle », a affirmé cheikh Naïm Qassem, estimant que le Hezbollah pourrait également être attaqué. Le mouvement islamiste chiite, « déterminé à se défendre », « choisira en temps voulu comment agir, s'il interviendra ou pas [...] mais nous ne sommes pas neutres », a-t-il ajouté. Le chef du Hezbollah s'exprimait lors d'un rassemblement organisé par sa formation pour soutenir l'Iran « face aux menaces américaines et israéliennes ». Son discours était retransmis en direct devant des centaines de ses partisans, regroupés dans la banlieue sud de Beyrouth ainsi que dans l'est et le sud du Liban, qui brandissaient des portraits du guide suprême Ali Khameneï et scandaient « Mort à l'Amérique ».

Une « guerre contre l'Iran embraserait cette fois-ci la région » Naïm Qassem a prévenu qu'une « guerre contre l'Iran embraserait cette fois-ci la région ». Un éventuel assassinat de l'ayatollah Khameneï, au pouvoir depuis 1989, « serait également dirigé contre nous, et nous aurons toute la latitude pour agir comme nous le jugerons approprié », a-t-il encore averti. Cette agression reviendrait à aggraver la stabilité dans la région et dans le monde.

Le dirigeant du Hezbollah a ajouté que sa formation avait été approchée au cours des deux derniers mois par des émissaires qui avaient tenté d'obtenir « un engagement du Hezbollah à ne pas intervenir » en cas de guerre avec l'Iran.

Le Hezbollah est sorti affaibli d'un conflit meurtrier avec Israël qui a pris fin en novembre 2024. Il n'est pas intervenu lors de la guerre de 12 jours entre l'Iran avec Israël en juin 2025. Malgré un cessez-le-feu, Israël poursuit ses frappes régulières au Liban contre les bastions du mouvement et ses militants, l'accusant de tenter de se réarmer. L'armée libanaise a annoncé début janvier avoir mené à terme le désarmement du Hezbollah entre la frontière israélienne et le fleuve Litani, à une trentaine de kilomètres plus au nord. Elle doit à présent évaluer l'application de son plan au reste du territoire li-



banais, alors que le Hezbollah refuse de remettre ses armes au nord du fleuve.

LE PORTE-AVIONS AMÉRICAIN ABRAHAM LINCOLN EST ARRIVÉ AU MOYEN-ORIENT

Le porte-avions Abraham Lincoln et son escorte sont arrivés au Moyen-Orient, a annoncé lundi 26 janvier l'armée américaine, qui renforce ainsi sa présence dans la région à une période de fortes tensions avec l'Iran. Le groupe naval est « actuellement déployé au Moyen-Orient pour promouvoir la sécurité et la stabilité régionales », a déclaré sur X le Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom).

Le président américain Donald Trump avait annoncé la semaine dernière qu'une « armada » navale américaine était en route pour le Golfe, maintenant la pression sur Téhéran qu'il a plusieurs fois menacé de frap-

per. « Je préférerais que rien ne se passe, mais nous les surveillons de très près », avait-il lancé.

« Qui sème le vent récolte la tempête »

« L'arrivée d'un tel navire de guerre ne va pas affecter la détermination de l'Iran [...] à défendre la nation », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmaïl Baghaï, dans une référence apparente au porte-avions. « La République islamique d'Iran a confiance en ses propres capacités », a-t-il ajouté.

Symbole de ces tensions, les autorités iraniennes ont déployé sur une place du centre de Téhéran un immense panneau d'affichage anti-américain, semblant montrer un porte-avions en train d'être détruit. « Qui sème le vent récolte la tempête », affirme le slogan traduit en anglais.

R.I

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président de la Commission de l'UA réclame de nouveau un siège permanent pour l'Afrique

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a une nouvelle fois plaidé, lundi à New York, en faveur de l'attribution d'un siège permanent à l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies. Il a estimé que l'exclusion persistante du continent de la représentation permanente, près de 80 ans après la création de l'ONU, constitue une injustice manifeste. S'exprimant lors du débat public de haut niveau du Conseil de sécurité consacré au thème « Réaffirmer l'État de droit international : voies pour revitaliser la paix, la justice et le multilatéralisme », M. Youssouf a souligné le paradoxe d'un continent fort de 1,4 milliard d'habitants, toujours privé d'une voix permanente dans l'organe chargé de décider des questions majeures de paix et de sécurité internationales. Selon lui, cette situation porte atteinte non seulement à l'équité envers l'Afrique, mais aussi à la crédibilité et à l'efficacité du Conseil de sécurité. Le président de la Commission a rappelé la position commune et constante des États africains, qui réclament un siège permanent assorti de l'ensemble des prérogatives, y compris le droit de veto, au nom de la justice et de l'équilibre international. Il a également appelé à un renforcement du partenariat entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, conformément au chapitre VIII de la Charte des Nations unies, sur la base du respect mutuel et du partage des responsabilités. Dans un contexte marqué par l'affaiblissement du multilatéralisme, la montée des actions unilatérales et la perte de confiance envers les institutions internationales, M. Youssouf a réaffirmé l'attachement indéfectible de l'Afrique à la coopération multilatérale. Il a souligné qu'aucun État ne peut, à lui seul, répondre aux défis globaux tels que le terrorisme, le changement climatique, les pandémies ou l'insécurité. Enfin, il a insisté sur l'engagement concret de l'Afrique en faveur de la paix, de l'État de droit et du règlement pacifique des différends, concluant que, pour le continent, l'État de droit constitue un pilier indispensable de la paix durable.

FRANCE/AGRICULTURE

Des rapporteurs onusiens dénoncent la "criminalisation" des mouvements paysans

Trois rapporteurs des Nations unies ont dénoncé lundi la "criminalisation croissante" des mouvements paysans en France, se disant alarmés par les arrestations d'agriculteurs. « Nous sommes alarmés par cette tendance manifeste à criminaliser les activités syndicales pacifiques », ont déclaré dans un communiqué ces rapporteurs, qui sont mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, mais qui ne s'expriment pas au nom de l'organisation. « L'arrestation de porte-paroles nationaux et de dirigeants paysans internationaux pour des actes symboliques de désobéissance civile est un signal inquiétant qui menace le droit des paysans à exprimer leurs griefs sans crainte d'intimidation ou de représailles », ont-ils souligné.

Ces experts - Carlos Arturo Duarte Torres, président-rapporteur du Groupe de travail sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en zones rurales, Gina Romero, rapporteure sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, et Mary Lawlor, rapporteure sur la situation des défenseurs des droits de l'homme - estiment que « l'escalade dans la répression des manifestations récentes par le gouvernement français soulève de sérieuses inquiétudes concernant la restriction disproportionnée des libertés fondamentales ». Les agriculteurs en France expriment depuis des mois leur colère, liée notamment à l'accord de libre-échange entre l'UE et des pays du Mercosur, qui doit faciliter l'arrivée de produits aux normes de production souvent moins exigeantes que les normes européennes. Les trois experts de l'ONU expriment « leur profonde inquiétude face à l'escalade des gardes à vue et des poursuites pénales » à l'encontre d'agriculteurs et de dirigeants syndicaux agricoles en France. Ils pointent en particulier du doigt « l'arrestation de 52 personnes » le 14 janvier par la police alors que plus de 150 agriculteurs protestaient au ministère de l'Agriculture « contre les politiques gouvernementales concernant l'épidémie de +dermatose nodulaire contagieuse+, l'accord commercial UE-Mercosur et le manque de soutien à l'agriculture de petite échelle ».

Les rapporteurs ont également exprimé leur inquiétude concernant l'arrestation à Paris, le 9 janvier, de deux porte-parole du syndicat Confédération paysanne - écologiste et de gauche - affirmant que « les autorités ont l'obligation de faciliter les manifestations pacifiques, et non de les réprimer par un usage excessif des pouvoirs policiers »

R.I

NATIONS-UNIES

Le cessez-le-feu n'a pas mis fin à l'extrême précarité à Ghaza

Deux hauts responsables de l'ONU, de retour d'une mission conjointe à Ghaza, décrivent une survie incertaine pour la population palestinienne, toujours exposée au froid, à la faim et à l'effondrement de ses conditions de vie.

Invités lundi du point de presse quotidien de l'ONU à New York, Ted Chaiban, directeur général adjoint de l'UNICEF, et Carl Skau, son homologue du Programme alimentaire mondial (PAM), revenaient d'une semaine passée sur le terrain dans l'enclave palestinienne. Malgré la reprise partielle de l'aide alimentaire, « 100 000 enfants restent en situation de malnutrition aiguë et nécessitent des soins de long terme », selon M. Chai-

ban. Dans les camps improvisés, l'hiver aggrave la situation. « Les conditions sont misérables dans ces tentes », a témoigné le responsable de l'UNICEF. « J'ai rencontré des familles qui brûlaient des morceaux de plastique et de bois pour tenter de réchauffer leurs enfants ». Selon l'organisation, au moins 10 enfants sont morts d'hypothermie depuis le début de la saison froide. M. Skau a déploré, lui aussi, des conditions similaires. « Un peuple entier vit désormais au bord du gouffre, et ce n'est tout simplement pas acceptable », a-t-il déclaré. « Des centaines de milliers de personnes grelottent dans des tentes en tissu qui ne protègent ni du froid ni de la pluie », a-t-il déploré, insistant sur la

nécessité de « submerger Ghaza d'abris » et de relancer l'économie locale par l'augmentation des flux commerciaux et de l'aide en espèces. Dans ce contexte, le responsable de l'UNICEF a estimé que la phase deux du cessez-le-feu n'est « pas seulement un jalon politique, c'est une nécessité humanitaire », plaidant pour l'ouverture simultanée de tous les points de passage, ainsi que pour la réouverture d'axes internes majeurs afin de fluidifier l'acheminement de l'aide et la circulation des civils.

LE BILAN S'ALOURDIT À 71.662 MARTYRS

L'agression génocidaire israélienne a fait 71.662 martyrs et 171.428 blessés, en majo-

rité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan annoncé hier mardi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 2 martyrs et 9 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 488 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.350 autres ont été blessés, tandis que les corps de 714 martyrs ont été récupérés, selon les mêmes autorités.

R.I

L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1 À ORAN

La troisième manifestation

"Le théâtre au sein de l'université" lancée

Dans une atmosphère culturelle distinguée consacrant la créativité théâtrale en milieu universitaire, les activités de la troisième saison de la manifestation "Le théâtre au sein de l'université" ont été lancées, lundi soir à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée au complexe "Docteur Taleb Mourad Selim", s'est déroulée à l'initiative de l'Université d'Oran 1 en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en présence du directeur de l'établissement universitaire, Amine Abdelmalek, ainsi que d'un parterre d'artistes, de cadres des secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, et d'un grand nombre d'étudiants intéressés par les arts.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, constitue une initiative destinée aux étudiants afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles, la participation aux différentes manifestations, l'accompagnement des étudiants de l'Institut des arts dans la réalisation de leurs mémoires, ainsi que la mise à profit des différentes structures. L'initiative "Le théâtre au sein de l'université", qui concerne les étudiants de toutes spécialités, vise à découvrir les talents dans divers domaines de la création et à les encourager à s'engager dans



le champ culturel. Cette saison a été inaugurée par la pièce théâtrale "Avant la lumière", produite par la troupe "Le Nouveau Théâtre" relevant de l'Institut précité, écrite et mise en scène par l'étudiant universitaire Yahia Benhammou. L'œuvre aborde le crime odieux perpétré par l'organisation terroriste de l'Armée secrète française (OAS) sur la place Tahtaha, dans le quartier de la Ville Nouvelle à Oran, le 28 février 1962, à travers l'explosion de deux voitures piégées, ayant causé la mort de dizaines d'Algériens et fait des centaines de blessés. Une autre représentation théâtrale intitulée "L'art et la pourriture", mise en scène par Ahmed

Aouni, a également été présentée, en plus de l'exposition de différents décors de spectacles produits par la troupe "Le Nouveau Théâtre", ainsi que des distinctions obtenues lors de diverses manifestations culturelles. Dans le cadre de cette troisième édition, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin de l'année universitaire, plusieurs ateliers de formation dans les différents métiers du théâtre ont été programmés au profit des étudiants par l'Institut des arts, ainsi que des représentations théâtrales au niveau des résidences universitaires, des établissements universitaires d'Oran et des structures culturelles.

R.C

Tizi-Ouzou : Lancement prochain d'un cycle de formation en métiers du cinéma

Une série d'ateliers de formation en différents métiers du cinéma sera incessamment lancée au niveau de la cinémathèque "Le mondial" de Tizi-Ouzou. Ces ateliers qui s'étaleront sur toute l'année en cours, et qui sont organisés avec le concours du Centre algérien de la cinématographie, se veulent un espace de formation et de réflexion dédiés aux passionnés du 7art. Ils concerneront l'écriture de scénario (méthode internationale), la réalisation cinématographique, le jeu d'acteur avec ses différentes méthodes (Stanislavski, Lee Strasberg, Stella Adler, Michael Chekhov) et la production cinéma-



tographique. Il s'agit, entre autres, de Master Class sur la relation entre la littérature et cinéma qui sera animé par le journaliste et écrivain Arezki Metref, le cinéma et philosophie par l'universitaire Mohamed Houari, les arts plastiques

et cinéma par le peintre Denis Martinez, la sociologie et cinéma, par le sociologue Kamel Chachoua et l'anthropologie et cinéma par l'universitaire Latifa Lafer. D'autres activités, rencontres et master class, en cours de préparation et

qui seront annoncées au fur et à mesure de leur avancement, seront au programme de cette formation qui se déroulera à raison de deux séances par semaine à la cinémathèque locale "Le mondial".

R.C

AARC : Appel à participation à un atelier des films très courts

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, lundi, dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour participer à la première édition de "Très court film Lab", un atelier dédié à la création de films "très courts".

Six participants seront sélectionnés pour suivre une formation dans le cadre d'un atelier créatif, prévu du 1er au 30 avril prochain à Dar Abdelatif.

Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement complet à l'écriture du scénario, la production, la post-production et la réalisation, dans le cadre d'un atelier et une master class, encadrés par Ismail Soufif et Aïssa Djouamâa.

A l'issue de cette formation, six courts métrages d'une durée de 1 à 5 minutes, seront produits et auront l'opportunité de participer à des festivals et événements nationaux et internationaux.

R.C

Cinéma espagnole : "Sundays" remporte cinq prix Feroz

Le film «Sundays», réalisé par Aulada Ruiz de Azúa, a remporté le premier prix des "Feroz Awards", des prix du cinéma et de la télévision espagnols. Décernés depuis 13 ans par l'Association espagnole des critiques de cinéma (AICE) pour récompenser les meilleures productions audiovisuelles nationales de l'année précédente. Le long métrage, déjà récompensé par le prix Feroz Zinemaldia de l'AICE lors du dernier Festival international du film de San Sebastián (où il a également remporté la Coquille d'or du meilleur film) et qui a récemment reçu le prix Forqué, tout en étant en tête des nominations aux prochains Goya avec un total de 13, a rafilé cinq statuettes, s'imposant comme le grand vainqueur de la soirée.

Parmi ces récompenses figuraient celles du meilleur film dramatique, du meilleur réalisateur, de la meilleure actrice pour Patricia López Arnaiz (son quatrième prix Feroz, après Ane Is Missing, Intimacy et 20,000 Species of Bees), de la meilleure actrice dans un second rôle pour Nagore Aranburu (déjà récompensée l'année précédente pour son rôle principal dans la série Querer) et le prix Feroz DAMA du meilleur scénario. Le prix du Meilleur Film Comique a été décerné à «The Dinner», un succès réalisé par Manuel Gómez Pereira, figure emblématique du genre. Les acteurs basques José Ramón Soroz et Kandido Uranga ont respectivement reçu les prix du Meilleur Acteur et du Meilleur Actrice dans un Second Rôle pour leurs performances dans «Maspalomas». Le prix de la Meilleure Musique Originale a été attribué au compositeur français Kangding Ray pour sa musique du film «Sirat», d'Oliver Laxe, qui a obtenu deux nominations aux Oscars et a également remporté le prix Feroz de la Meilleure Bande-annonce, réalisées par Aitor Tapia. Le prix Feroz Arrebato de fiction a été décerné à «La Cité des nuits blanches» de Guillermo Galoe, film présenté en avant-première mondiale à la Semaine de la Critique à Cannes. Le prix Feroz Arrebato de documentaire a été attribué à «Après-midis de solitude», un documentaire sur la tauromachie réalisé par le Catalan Albert Serra dont l'affiche, conçue par Ana Dominguez et Raía Castañer, a également été primée. Dans la catégorie séries, Yakarta a remporté le prix de la meilleure série dramatique. Son acteur principal, Javier Cámara, a reçu son troisième prix Feroz du meilleur acteur, tandis que son talentueux créateur, Diego San José, a reçu le prix Feroz DAMA du meilleur scénario de série, aux côtés de Daniel Castro et Fernando Delgado-Hierro. Les actrices Esperanza Pedreño et Julia de Castro, qui incarnent des sœurs dans la série, ont reçu leur premier prix Feroz (Meilleure actrice et Meilleure actrice dans un second rôle).

N.C

Festival Black Movie : Le film "Al oeste, en Zapata" du cubain David Bim primé

Le festival Black Movie, à Genève, a remis dimanche le Prix de la Critique au film "Al oeste, en Zapata", du réalisateur cubain, David Bim. Durant dix jours, le public du Black Movie a pu découvrir 104 films, dont 48 longs métrages, ont indiqué dimanche les organisateurs dans un communiqué. Près d'une vingtaine d'invités étaient présents pour accompagner les longs métrages. Parmi les films les plus suivis figurent notamment "Orwell: 2+2=5" du Haïtien Raoul Peck, qui confronte les écrits d'Orwell avec des images contemporaines. "No Other Choice" a également été bien suivi, démontrant l'attachement du public pour le travail du Sud-Coréen Park Chan-wook. Spectateurs et spectatrices ont également fait preuve de curiosité en fréquentant les séances de films réalisés par de nouveaux talents, comme la réalisatrice et actrice mexicaine Mayra Hermosillo ("Vainilla"), le réalisateur thaïlandais Ratchapoom Boonbuncha-choke ("Fantôme utile"), et le réalisateur américain Neo Sora ("Happyend"). Le Prix de la Critique a été unanimement attribué par le jury au film "Al oeste, en Zapata" de David Bim. Le jury a apprécié le "classicisme impeccable" du réalisateur cubain. Le film raconte l'histoire pleine d'humanité d'une famille au coeur de la pandémie, en marge de la société cubaine. Il a déjà reçu plusieurs récompenses dont le Prix spécial du Jury ainsi que le Prix de la critique Internationale lors de la dernière édition du festival Visions du Réel. Le Prix des Jeunes a été décerné à "Singing Wings" du Kurde Hemen Khaledi. Quant au Prix Payot Petit Black Movie, il est allé à "Autokar" de Sylwia Szklądź. Le Prix des Enfants est lui décerné à "Backstreet Birds" de Gertruda Nemčauskaite (Lituanie). La prochaine édition de Black Movie aura lieu du 22 au 31 janvier 2027.

N.C

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE WILAYA DE BENIABBES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° :..... /2026
NIF : 422015000052069

La direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès lance un avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de : **Aménagement et Amélioration de l'entrée de la ville de Béni Abbès.**

- Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :
- Entreprise disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale Travaux Publics et classée à la catégorie Six (VI) ou plus et possédant (le code 347-4255 obligatoire) valide à la date d'ouverture de plis.
 - Avoir déjà au moins réalisé un projet des travaux de glissière de sécurité métallique sur un linéaire d'au moins 02 km durant les dix (10) dernière année à partir de l'année 2015 joindre attestation de bonne exécution comportant la mention réceptionnée définitivement ou accompagné par PV de réception définitive délivrée et signé par un service contractant publics ordonnateur.
 - Les entreprises soumissionnaires doivent justifier un chiffre d'affaires moyen pour les cinq (05) dernières années exercice (2020-2021-2022-2023-2024) égale ou supérieure à **20 000 000,00 DA.**

Peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux le BOMOP, auprès du bureau des marchés direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès groupement administratif en face l'unité de la Protection civil.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**dossier de candidature**», «**offre technique**» ou «**offre financière**»,

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° :...../2026

Objet : Aménagement et Amélioration de l'entrée de la ville de Béni Abbès

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès (bureau des marchés).

- 1- **Le dossier de candidature contient :** (suivant le cahier des charges)
- 2- **L'offre technique contient :** (suivant le cahier des charges)
- 3- **L'offre financière contient :** (suivant le cahier des charges)

La date et leur limite de dépôt des offres est fixé le (15) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou les presse électronique de 08 H00 à 11H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès, le jour de dépôt des offres à 11h15'.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Quatre-vingt-dix (90) jours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE M'SILA
DAIRA : HAMMAM DALAA
COMMUNE: HAMMAM DALAA
Numéro d'identification fiscale : 42000300002803901002

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'Assemblée populaire communale de HAMMAM DALAA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2025, relatif à l'opération portant : **Réalisation et suivi aménagement urbain centre de la ville de Hammam Dalaa**

Paru dans les journaux nationaux ci après :

Le journal : ALRAI HURE en date du : 02-12-2025
Le journal : LA NATION en date du : 02-12-2025

Qu'après réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le 30-12-2025

- Propose l'attribution provisoire du appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2025 ci-dessous:

Nom de projet	L'entreprise	Montant de L'offre DA avant correction	Montant de L'offre DA après correction	Délais de Réception des Offres (Soumission) en Jours	Délais administrative	Note de l'offre technique	Numéro d'identification fiscale	Observation
Réalisation et suivi aménagement urbain centre de la ville de Hammam Dalaa	SATA MEBARAK Entreprise Travaux Publics Et Bâtiment Hydraulique et grands Etat local 02 zone 06 (347 lots) commune de M'sila	59.758.825,00	59.758.825,00	05 mois	05 mois	60,82	181280103238153	Moins Disant

conformément à l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 82 du N°15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public,

Tout soumissionnaire, voulant se renseigner sur les résultats de l'évaluation technique et financière de son offre, peut contacter le bureau des marchés publics dans les trois (03) jours qui suivent, la première publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et les journaux électroniques et BOMOP.

HAMMAM DALAA le :08-01-2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة العمل والتشغيل
و الضمان الاجتماعي

ولاية وهران
مديرية التشغيل
وهران في 13 جاني 2026
رقم 2026/11

Deuxième mise en demeure

L'entreprise ETBTPH BENMENNI BEDREDDINE, titulaire du numéro fiscal 197134140030247, dont le siège social est situé au Lot 35, Cité El Moustakbel, Bir El Djir, Oran, et titulaire de marché n° 04/2015 relatif à la réalisation du bureau de l'inspection du travail d' Arzew

- Vu le nom respect des différents missions demeure pour le retard considérable dans l'achèvement des travaux ainsi que la livraison de projet
- vu la mise en demeure N°01publi dans les quotidiens nationaux le CARREFOUR D'ALGERIE le 25/09/2020 et ECHABAB ELDJAZAIRI le 25/09/2025
- vu le nom respect de lever les réserves suite au PV de réception provisoire en date du 15/11/2022
- vu le rapport de bureau d'étude en date 23/12/2025
- vu le nom dépôt des situations financières dans les délais

L'entreprise est mise en demeure le lever les réserves et déposer la situation financière dans un délai de huit jours lui est accordé à partir de première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y confirmer, faute quoi la résiliation au tort exclusive de l'entreprise et la clôture contentieuse seront prononcées.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

14 morts et 121 blessés en 24 heures

Quatorze personnes sont décédées et 121 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, mardi, un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Laghouat, Boumerdes, Bordj, Bou Arreridj et In Guezzam avec 3 morts chacune, a précisé la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:28	13:00	15:49	18:03	19:32

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	16
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	16	Oran	☀️	20

BATNA**Décès du moudjahid Tehami Aïssaoui**

La dépouille du moudjahid Tehami Aïssaoui a été inhumée, hier, au cimetière de Bouzourane dans la ville de Batna. Il est décédé à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie. Selon la Direction locale des moudjahidine et ayants droit, le défunt est né le 7 septembre 1936 à Merouana (Batna). Il a rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération en 1957, où il est resté engagé jusqu'à l'indépendance. Le regretté a participé, selon la même source, à de nombreuses batailles et embuscades

contre les forces de l'occupation française au sein de la Première Wilaya historique.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**La 20ème édition du SIPHAL du 4 au 7 février à Alger**

La 20e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026) se tiendra du 4 au 7 février prochain au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de plus de 150 exposants, a indiqué, hier, un communiqué des organisateurs. Placé sous le parrainage

du ministre de la Santé sous le thème "La pharmacie de demain", ce salon considéré comme un rendez-vous incontournable des professionnels de la santé et de la pharmacie réunira des sociétés activant dans l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Selon les prévisions des organisateurs, plus de 11.000 visiteurs sont attendus, notamment des professionnels de santé, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur, ainsi que des étudiants.

Durant cette 20ème édition, des journées scientifiques seront organisées et consacrées à plusieurs thématiques en lien avec l'avenir du secteur pharmaceutique algérien,

ajoute le texte. Il s'agit de communications qui s'articuleront autour de quatre principaux axes, à savoir "les technologies : l'avènement de l'intelligence artificielle (IA), digitalisation et numérisation", "la proximité citoyenne : garantir une couverture sanitaire optimale et accessible", l'axe "socio-sanitaire : personnalisation des soins, préventifs et curatifs", ainsi que "écologie et environnement : concilier croissance industrielle et impératif de protection de l'environnement". Par ailleurs, le SIPHAL sera marqué par l'introduction de nouveaux segments de communication, notamment via des podcasts, afin de contribuer durablement à la formation continue et aux échanges et débats d'idées sur des thématiques liées à la santé, a conclu le communiqué.

INNOVATION**Création du Prix du président de la République de la meilleure start-up**

Un décret présidentiel a été publié au Journal officiel (JO) n° 6, portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up, dans l'objectif d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et de promouvoir et développer l'économie de la connaissance et les start-up. Il s'agit du décret n° 26-86 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 19 janvier courant, portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up pour trois catégories, afin de récompenser chacune des trois catégories ayant réalisé les meilleures solutions ou services en lien avec l'innovation et les nouvelles technologies", à savoir la meilleure scale-up, la meilleure start-up et le meilleur projet innovant.

La récompense financière est de 3 millions DA pour la meilleure scale-up, de 2 millions DA pour la meilleure start-up et de 1 million DA pour le meilleur projet innovant, selon le décret qui précise qu'en cas de réalisation et de travaux collectifs pour le

meilleur projet innovant, le montant est réparti de manière égale entre les participants.

Le prix est décerné par un jury nommé par un arrêté du ministre chargé des start-up pour une durée d'une année renouvelable une seule fois, constitué du représentant du ministre, d'un expert international dans le domaine des nouvelles technologies et d'une compétence nationale ou internationale dans le domaine du capital-risque. Le jury est également constitué de deux membres du comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs ainsi qu'un représentant de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), selon le décret qui stipule que le jury peut faire appel à toute personne qualifiée ou expert susceptible de l'aider dans ses travaux.

Le prix est décerné lors d'une cérémonie officielle durant la semaine mondiale de l'entrepreneuriat du mois de novembre de chaque année, ajoute la même source.

ALGÉRIE POSTE**Mise en place d'un dispositif exceptionnel à l'occasion du mois de Ramadhan**

Algérie Poste a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif exceptionnel visant à assurer la continuité, la qualité et la fluidité des services postaux et financiers à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion du mois de Ramadhan. En coordination avec les organismes et établissements concernés, "des mesures proactives et organisationnelles ont été prises pour garantir la disponibilité des liquidités avant, pendant et après le mois de Ramadhan, compte tenu de la hausse de la demande durant cette période et de sa sensibilité socioéconomique", a précisé le communiqué.

Algérie Poste met également à la disposition de ses clients 2.595 distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les

différentes wilayas du pays, avec "l'adoption d'un système de contrôle continu et d'intervention technique immédiate pour garantir le fonctionnement de ces appareils et la continuité du service de retrait". La Direction générale d'Algérie Poste avait "donné des instructions claires et fermes appelant l'ensemble des cadres et des employés à mobiliser toutes les énergies et à renforcer l'organisation et la bonne gestion, afin de garantir un service public de qualité, accessible et répondant aux attentes des clients durant le mois sacré", a rappelé le communiqué, faisant état du "lancement d'opérations de nettoyage, d'aménagement et de maintenance au niveau de 4.407 bureaux de poste pour accueillir les clients dans les meilleures conditions".

HADJ 2026**Le paiement des frais du hadj débute aujourd'hui**

L'opération de paiement des frais du hadj pour la saison 1447-2026 débute, aujourd'hui, a annoncé, lundi dans un communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

"L'ONPO informe tous les citoyens concernés par l'accomplissement des rites du hadj pour cette saison que l'opération de paiement des frais du hadj débutera mercredi 28 janvier 2026, via les moyens de paiement agréés", a précisé le communiqué. Il s'agit du "paiement électronique par carte bancaire locale CIB/Edahabia via la plateforme "Bawabet El Hadj Dz", du paiement par carte

bancaire locale CIB/Edahabia via les TPE au niveau des agences de la Banque d'Algérie, du paiement par chèque bancaire certifié et du paiement en espèces".

A cette occasion l'Office a invité les concernés "à effectuer le paiement le plus tôt possible pour éviter tout retard pouvant impacter le parachèvement des procédures, l'opération obéissant à des délais bien déterminés". Les concernés sont également invités à suivre les comptes de l'Office pour toute nouveauté et à respecter les instructions et orientations.

BMS SUR DE VENTS VIOLENTS**La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance**

La direction générale de la Protection civile a appelé, hier dans un communiqué, les citoyens à respecter les consignes de prévention suite à la publication dans la matinée d'un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de vents forts sur plusieurs régions, afin d'éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation.

La Protection civile a appelé les citoyens "à respecter les consignes de prévention pour éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation liés aux conditions climatiques défavorables", a précisé la même source, rappelant que des vents violents sont prévus pour les prochaines heures et qui vont toucher plu-

sieurs wilayas du pays. Ces vents violents toucheront notamment les wilayas côtières et intérieures avec des rafales importants et une vitesse oscillant entre 60 et 80 km/h et des piques pouvant atteindre 120 km/h sur certaines régions durant la validité du BMS. La Protection civile a recommandé, à cet effet, de ranger et fixer les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés, de prévoir des moyens d'éclairage de secours (lampes torches), de protéger les éléments vitrés en fermant volets, persiennes, rideaux et de remonter les stores.

Il est également recommandé de s'éloigner des fenêtres, balcons, arbres, poteaux d'électricité et de mettre à l'abri véhicules,

animaux et matériel. Les services de la Protection civile invitent en outre, les usagers de la route, à réduire au maximum la vitesse afin d'avoir une bonne visibilité et pouvoir ainsi éviter tout obstacle. Il est également demandé aux citoyens de ne pas s'approcher des bords de mer, lac ou fleuve (pas de sorties en mer, ni en rivière), et aux professionnels du bâtiment de mettre leurs grues en girouette. En outre, la Protection civile invite les citoyens, avant tout déplacement, à se renseigner sur la météo et sur l'état du réseau routier. En cas de déplacement, il est impératif d'éviter les secteurs boisés, limiter la vitesse et prévenir un proche du départ, de la destination et de l'arrivée.